



MON LITTORAL PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

44 000

hectares protégés sur 80 sites dont 2000 ha de Domaine public maritime et 17 % de linéaire côtier protégé.

5 300

hectares agricoles conventionnés (culture, élevage, apiculture...).

35 000

hectares terrestres supplémentaires à protéger à l'horizon 2050.

52 GESTIONNAIRES

35 communes ou intercommunalités
1 département
2 syndicats mixtes
6 établissements publics
8 associations.

Chiffres 2023 hors lacs

Côte Bleue (Bouches-du-Rhône)

LA NÉCESSAIRE INTERVENTION FONCIÈRE

SANS DOUTE L'UN DES PLUS RICHES DE FRANCE SUR LE PLAN PAYSAGER, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE, LE LITTORAL DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR PARTICULIÈREMENT CONVOITÉ EST AUSSI LE PLUS MENACÉ. NOTRE MISSION EST DE PRÉSERVER SA DIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE ET DE PRÉVENIR SA BANALISATION.

Le Conservatoire du littoral est un Établissement public d'État qui achète depuis 1975 des terrains pour les préserver irréversiblement et en permettre le libre accès. Ces terrains sont restaurés et aménagés pour maintenir la richesse biologique, esthétique et identitaire du littoral. La gestion et l'animation de ces sites, l'accueil et leur surveillance est confiée aux collectivités territoriales, à des établissements publics, ou des associations environnementales.

QUI SOMMES-NOUS ?

LA DÉLÉGATION DE RIVAGES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR BASÉE À AIX-EN-PROVENCE INTERVIENT SUR LES TROIS DÉPARTEMENTS CÔTIERS, BOUCHES-DU-RHÔNE, VAR ET ALPES-MARITIMES.

L'action du Conservatoire du littoral et des gestionnaires est confortée par le soutien pérenne des collectivités régionale et départementales. Ces soutiens - ainsi que ceux des fonds de l'Etat, de l'Europe et des mécènes - permettent la réalisation de projets d'envergure. Le Conservatoire du littoral bénéficie également d'un accord cadre avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la conservation des zones humides littorales.

Ainsi, chaque année, tous partenaires confondus, autour de 20 millions d'euros sont mobilisés sur l'ensemble des sites de la région (gestion courante et travaux), dont environ 10 % provenant du budget du Conservatoire.



Port d'Alon - Nartette, Saint-Cyr-sur-Mer



Flamant rose

LA STRATÉGIE FONCIÈRE 2015-2050

Afin d'atteindre la préservation du « tiers sauvage » du littoral, l'objectif fixé à l'échéance 2050 prévoit l'acquisition de 35 000 ha supplémentaires, notamment pour conforter les sites actuels et favoriser des corridors entre eux. L'affectation de plus 20 000 hectares d'espaces du Domaine public maritime (DPM) complémentaires est envisagée à la même échéance

Cette stratégie établie en 2015 sera actualisée en 2025 à l'occasion des 50 ans de l'établissement.

BOUCHES-DU-RHÔNE

NOMBRE DE SITES	35 SITES
SUPERFICIE PROTÉGÉE PAR LE CONSERVATOIRE	36 300 ha
PART DU LINÉAIRE CÔTIER PRÉSERVÉ	24,23 %

PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

L'importante diversité de ses milieux naturels (cordons dunaires, lagunes, étangs et marais, sansouïres, phragmitaies, ripisylves, falaises, côtes rocheuses, îles, pinèdes, maquis, garrigue, chênaies...) et sa remarquable amplitude d'altitude font de cette région une des plus riches d'Europe sur le plan de la biodiversité. Mais c'est aussi l'une des plus menacées compte-tenu de la très forte attractivité touristique et résidentielle de son littoral. Aussi, protéger cette biodiversité constitue un enjeu majeur et un défi pour nos sociétés. Reconnus au niveau national et international, de nombreux statuts de protection veillent à la conservation de cette biodiversité. Ainsi, les sites du Conservatoire du littoral en région Provence Alpes-Côte d'Azur couvrent 2 Parcs nationaux (Calanques et Port-Cros), 4 Réserves naturelles nationales (Camargue, Marais du Vigueirat, Coussouls de Crau et Plaine des Maures), 2 réserves naturelles régionales (Marais de l'Illon, Pourra-Domaine du Ranquet), 2 Parcs naturels régionaux (Camargue et les Alpilles) et le Parc marin de la Côte Bleue.



Lys maritime



Criquet de Crau



Phyllodactyle



Tortue d'Hermann



Aigle de Bonelli



LA CAMARGUE, UN MILIEU EXCEPTIONNEL EN EUROPE

Seul véritable delta de France, la Camargue est un « monument naturel » mondialement reconnu dont l'équilibre écologique dépend d'une bonne gestion hydraulique. C'est également un territoire à l'identité culturelle fortement marquée par les pratiques traditionnelles camarguaises (pâturage équin et bovin extensif notamment).

De nombreux programmes de conservation de la biodiversité sont menés par le Conservatoire et ses partenaires, notamment des travaux de reconnexion hydro-biologique des plans d'eau. Une gestion adaptative est privilégiée face aux effets du changement climatique (érosion, submersion, dynamique hydro-sédimentaire, remontée du sel...).



Posidonie

ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DU RIVAGE

Pour préserver la richesse et la diversité des espaces naturels littoraux dans un contexte de changements globaux, le Conservatoire du littoral explore différentes solutions fondées sur la nature, à l'image du programme Adapto de gestion souple du trait de côte mené aux Vieux Salins d'Hyères.

S'il accepte les risques naturels, le Conservatoire veille toutefois à la protection des biens et des personnes notamment dans les zones menacées par des éboulements (confortement d'éboulements rocheux sur certaines zones et recul stratégique de cabanons sur la Côte Bleue).

VAR (HORS LAC)

ALPES-MARITIMES

TOTAL

35 SITES

10 SITES

80 SITES

6 000 ha

1 660 ha

44 000 ha

15,37 %

0,57 %

17,1 %



PRÉSERVER LES PAYSAGES ET LES VALEURS CULTURELLES



Fort de l'Alycastre, Porquerolles

PAR LES ACTIONS DE RECONQUÊTE PAYSAGÈRE ET ÉCOLOGIQUE QU'IL PILOTE SUR DE NOMBREUX SITES, LE CONSERVATOIRE CONTRIBUE À RENDRE À NOUVEAU LISIBLES DES TRACES ET ÉLÉMENTS DE NOS PAYSAGES PARFOIS DISSIMULÉS OU DISPARUS, QUI PARTICIPENT À L'IDENTITÉ DE NOTRE LITTORAL : CORDONS DUNAIRE, SYSTÈMES HYDRAULIQUES, RESTANQUES CULTIVÉES, ...

Le Conservatoire est également propriétaire de centaines de bâtiments au patrimoine architectural varié (dont 14 sont inscrits ou classés au titre des Monuments historiques). Ils font l'objet de programmes de sauvegarde et de restauration en fonction des partenariats mobilisés.

USAGES ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Sur le littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les activités compatibles avec les missions du Conservatoire sont maintenues voire relancées. Manadiers, bergers, agriculteurs, apiculteurs, sagneurs, pêcheurs, chasseurs, ornithologues, randonneurs... côtoient au quotidien les gardes du littoral. Une centaine de conventions d'usages organise ces activités selon des cahiers des charges spécifiques à chaque site. Les redevances de ces occupations, perçues par les gestionnaires, sont réinvesties dans la gestion du site.



Le Mont-Vinaigrier, Nice

LES PAYSAGES RÉTRO-LITTORAUX DES ALPES MARITIMES À PRÉSERVER



Sur ce littoral le plus urbanisé de France, seuls d'anciens jardins de villégiature, corniches littorales et espaces boisés urbains témoignent de la Côte d'Azur avant l'urbanisation et méritent, à ce titre, d'être protégés pour leur valeur symbolique et culturelle ou pour leur fonction de « poumons verts péri-urbains ». A ces espaces, sont très souvent associés des bâtiments de grande valeur architecturale et historique.



GARANTIR ET ORGANISER L'ACCUEIL DU PUBLIC



Domaine du Rayol, Rayol-Canadel



Cap Taillat, La Croix-Valmer Ramatuelle

LES MAURES



GÉRER LA FORTE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Cette portion de côte restée relativement préservée du fait d'une situation géographique éloignée des principaux axes de desserte autoroutiers (barrière du Massif des Maures), est devenue l'une des plus emblématiques et attractives du tourisme varois.

De belles demeures, construites au début du 20^e siècle, témoignent de ce que furent les anciennes villégiatures sur le littoral varois. Certaines ont été léguées au Conservatoire (Domaine Foncin, Château de la Moutte).

Elles permettent de proposer des activités culturelles et pédagogiques. Au Domaine du Rayol, le visiteur bénéficie de toute une palette d'activités permettant de mieux comprendre les paysages et la végétation méditerranéenne.

La moitié de la population permanente de la région habite à proximité des côtes, là où se polarise également la forte fréquentation touristique. Les espaces naturels protégés par le Conservatoire du littoral accueillent ainsi chaque année plus de 6 millions de visiteurs.

Cette fréquentation doit donc être organisée, dans le cadre du plan de gestion du site, pour limiter son impact sur le milieu naturel : sentiers discrets mais incitatifs, protection des zones particulièrement sensibles, organisation des mouillages, maintien d'espaces de tranquillité pour la faune, aménagements d'observatoires et de sentiers pédagogiques, visites guidées, Maisons de la Nature, etc

Sur certains sites victimes d'hyperfréquentation, des systèmes de contingentement sont testés, visant à concilier la satisfaction du public, la protection du site et ses potentialités d'accueil.

L'accueil du public dans les massifs forestiers implique des aménagements liés aux risques d'incendie (débroussaillage, citernes et pistes pour les services de secours, etc...), et la capacité à faire respecter la fermeture des massifs les jours de risque sévère.

Pour la préservation des sites, des paysages et des espèces, les véhicules à moteur, le camping, le caravanning et les manifestations de masse sont interdits. La réglementation de chaque site est rappelée sur les panneaux d'entrée de site, identifiables par l'emblème du Conservatoire : le chardon bleu des dunes.

Les sites accueillent des activités de loisirs, lorsqu'elles sont compatibles avec le respect des paysages, de la biodiversité et des équilibres écologiques.



Serre de la Madone, Menton



Sentier d'interprétation de la Poudrerie, Saint-Chamas Miramas



Domaine Foncin, Cavalaire



LES 80 SITES PROTÉGÉS PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



LA CAMARGUE

18 sites protégés ; 25 400 ha
(dont 266 ha de DPM, plus de 14 000 ha en Réserve naturelle, et la totalité en Parc naturel régional (17 sites en Camargue et 1 dans les Alpilles)

Un milieu exceptionnel en Europe, aux multiples usages



LA CRAU

Un site protégé ; 1 600 ha
(dont 1 230 ha en Réserve naturelle)

Dernière grande steppe d'Europe occidentale soumise à l'abandon du pâturage extensif



ETANG DE BERRE

9 sites protégés ; 2 300 ha
(dont 300 ha en Réserve naturelle)

Des richesses écologiques insoupçonnées au cœur d'une zone urbanisée et industrialisée



RAIDE DE TOULON-OUEST VAR

6 sites protégés ; 700 ha
(dont 375 ha de DPM)

Des coupures agricoles et naturelles préservées dans un contexte de périurbanisation



LES CALANQUES ET ILES DE MARSEILLE

7 sites protégés ; 2 700 ha
(dont 1 900 ha en cœur de Parc national et 850 ha de DPM)

Un espace naturel riche aux portes de Marseille, soumis à une forte fréquentation touristique et sujet aux pollutions urbaines



LA COTE BLEUE

1 site protégé ; 4 100 ha
Un paysage calcaire représentatif de la Provence méridionale, soumis aux incendies et à la pression résidentielle

MÉDITERRANÉE

BOUCHES-DU-RHÔNE



RADE D'HYERES ET ILES D'OR

14 sites protégés ; 2 000 ha
(dont 530 ha en cœur de Parc national)
Des espaces agricoles et naturels littoraux préservés dans un contexte de développement urbain et de mutation agricole



LES MAURES

12 sites protégés ; 3 000 ha
(dont 78 ha de DPM et 911 ha en réserve naturelle)
Biodiversité et paysages emblématiques du littoral varois fortement attractifs



BASSE VALLEE DE L'ARGENS

2 sites protégés ; 300 ha
Des milieux humides remarquables fortement fréquentés au rôle important de zone d'expansion des crues



L'ESTEREL

2 sites protégés ; 1 500 ha (dont 353 ha de DPM)
Une entité géologique et paysagère remarquable avec de fortes spéculations foncières



GRAND NICE

2 sites protégés ; 41 ha
Des promontoires très fréquentés et convoités



DONNER POUR MON LITTORAL...

Chacun de nous peut manifester son soutien à la préservation du littoral en faisant un don au Conservatoire du littoral. En effet, l'établissement est habilité à recevoir les dons numéraires, des donations de biens immobiliers, des dations en paiement et legs. Autant de démarches pour appuyer notre action en faveur de la préservation des espaces naturels littoraux. Pour toute information, rapprochez-vous de la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur ou rendez-vous sur

www.conservatoire-du-littoral.fr.

Camargue

CHIFFRES CLÉS AU 1^{ER} JANVIER 2023

DOMAINE PRÉSERVÉ PAR LE CONSERVATOIRE

44 000 ha

répartis sur 80 sites
(plus du 1/5 de son patrimoine national)

56 %

ont été acquis par le Conservatoire (500 actes de vente signés)

36 %

ont été transférés par l'Etat (affectation de terrains de la Défense, des phares et balises notamment), ou dations en paiement des droits de succession

3 %

proviennent de donations (dons ou legs de particuliers, ou cession à l'euro symbolique d'entreprises ou de collectivités)

5 %

de Domaine public maritime ont été remis en gestion par l'Etat au Conservatoire pour 30 ans

* Le site le plus vaste :

Vaccarès en Camargue (plus de 13 000 ha compris dans un ensemble d'un seul tenant de 21 000 ha)

* Le plus petit :

Cap Martin : site Eileen Gray-Le Corbusier sur la Riviera (1 ha)

LA GESTION ET LA RESTAURATION

52 communes littorales

sur les 65 ont au moins un site sur leur territoire ; seulement 10 ne sont pas directement impliquées dans la gestion

60 conventions de gestion

(dont 24 en co-gestion), concernant 52 gestionnaires de sites

250 « agents du littoral »

employés par les gestionnaires de sites, dont 60 gardes du littoral détenant des pouvoirs de police

Une centaine de conventions agricoles,

qui concernent plus de 5 300 ha

500 bâtiments

dont 14 classés ou inscrits au titre des monuments historiques

17 « Maisons de site »

ouvertes au public

6 millions de visiteurs

estimés sur les sites

20 millions d'euros

consacrés à la protection, l'aménagement, l'entretien, l'accueil du public chaque année (dont 10 % par le Conservatoire)

CONTACT

DÉLÉGATION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Bastide Beaumanoir • 3, rue Marcel Arnaud • 13 100 Aix-en-Provence • Tél : 04 42 91 64 10

mail : paca@conservatoire-du-littoral.fr

 Conservatoire du
littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr